

## **COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JANVIER 2022**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 14 janvier 2022

Étaient présents : VERDET Christophe, CHOPIN Daniel, BIALDYGA Christelle, ANSQUIN Daniel, LAMBERT Edith, MASTIN Philippe, FRESNE Roland, THOMAS Yves, GROSEMY Marie-Claude, LEQUETTE Eric.

Étaient absents excusés : FOURNIER Ingrid, MATHYS Georges (procuration à THOMAS Yves), HERFAUT Jean-Louis (procuration à ROY Sylvain).

Était absent : PONTOIS Xavier

Secrétaire de séance : Mme BIALDYGA Christelle

Secrétaire Auxiliaire : M. Valéry TROCMÉ

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

Validation du compte rendu du dernier conseil municipal du 29 novembre 2021 et signature du registre des délibérations et compte rendu du conseil municipal.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il n'y aura pas de vidéo de présentation des vœux cette année, ils seront présentés dans le bulletin communal.

### **Renouvellement du Pass Jeunes pour 2022**

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée la mise en place du dispositif « Pass'Jeunes » à destination des jeunes âgés de 11 à 17 ans en signant une convention avec la ville d'Arras et propose son renouvellement pour l'année 2022.

Il permet d'accéder de manière simplifiée à des activités de loisirs, sportives et culturelles au tarif préférentiel de 10 € ou 25 € avec la carte de transport (+ 5 € en cas de réédition du Pass'Jeune suite à une perte ou un vol).

Pour la commune, le coût sera de 30 € pour les activités de loisirs, sportives et culturelles et 45€ avec la carte transport.

Le conseil, après en avoir délibéré, accepte le renouvellement de la convention avec la ville d'Arras.

### **Information sur les finances**

Monsieur Chopin, adjoint aux finances explique la mise en place du Service de Gestion Comptable et du Conseiller aux Décideurs Locaux suite à la fermeture de la Trésorerie d'Arras Banlieue au 31 décembre 2021.

La rencontre avec le Conseiller aux Décideurs Locaux, Monsieur Delpierre Richard, a apporté de bonnes nouvelles concernant la gestion de la commune, « tous les voyants sont au vert ».

La préparation du budget 2022 est en cours. Il sera voté avant le 15 avril.

### **Réunion avec le service voirie du Département**

- Monsieur le Maire expose à l'assemblée les résultats du comptage routier effectué en 2021 aux entrées d'agglomération, rue de Neuville et rue de Ficheux.

Le Département conseille la mise en place de coussins berlinois afin de réduire la vitesse aux entrées d'agglomération.

La commission des travaux étudiera le projet avant le vote du budget.

- Il est évoqué la mise en place de feux tricolores au carrefour de la nationale : le projet sera étudié

## Axes de travail 2022

Monsieur LEQUETTE Eric, adjoint aux travaux, expose les prévisions de travaux 2022 :

- Extension du cimetière communale, enlèvement de la haie et pose de clôture
- Ravèlement de façade de la mairie
- Isolation des bâtiments communaux (à 1 €)
- Abattage des grands arbres malades de l'aire de jeux de la maison arc-en-ciel

## Planning des prochaines réunions.

	Réunion d'adjoints	Réunion informelle	Réunion de conseil
Février	07/02/2022		
	21/07/2022		
Mars		07/03/2022	
	21/03/2022		
			28/03/2022
Avril		04/04/2022	
	11/04/2022		
	25/04/2022		

## Questions diverses

- Colis de Noël : une enquête de satisfaction sera effectuée
- Monsieur Thomas Yves expose son problème avec sa concession au cimetière
- Monsieur Fresne Roland informe l'assemblée de l'absence d'assurance de l'association de couture suite à la mise à disposition du local communal
- Madame Bialdyga Christelle informe le conseil des nombreux déchets dans les chemins
- Monsieur Verdet Christophe a constaté de nombreuses déjections canines sur le chemin piétons allant de la rue de la mairie à l'allée de l'étoile ainsi que la dégradation d'une clôture béton qui devrait être remplacée.

Il informe l'assemblée de la mise en place du logiciel E-Neos pour la cantine et que le prix du « repas sans réservation (6,40 €) » est en vigueur depuis novembre 2021.

Information sur le « déficit cantine » qui est réparti sur les 4 communes.

La séance est levée à 21h25.



Le Maire,  
Sylvain ROY

P.O. C. Credit  
Belja 2